

Vote des étrangers : le maire écrit au Président

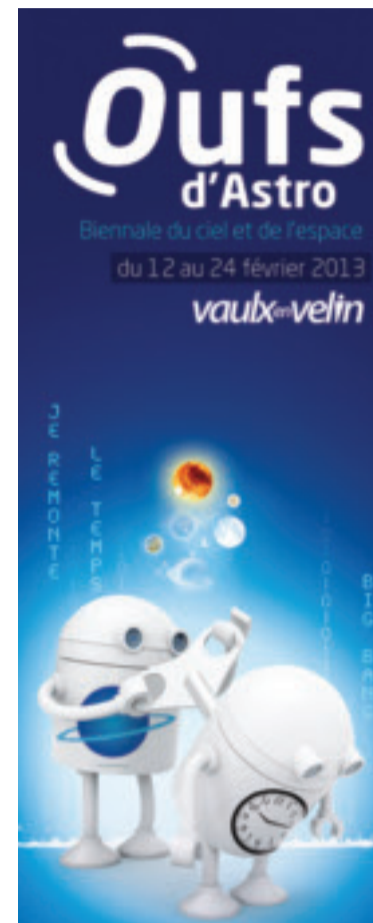
Dans une lettre au Président de la République, le maire Bernard Genin rappelle ses engagements sur le droit de vote des étrangers aux élections locales. Un droit qui serait, selon lui, une avancée pour la démocratie. **Lire p.4**

Une journée autour des droits des femmes

Pour la Journée internationale des femmes, Vaulx-en-Velin journal édite un Spécial 8 mars en quatre pages. Le collectif Droits des femmes de la ville organise une journée de réflexion et d'animation, samedi 9 mars. **Cahier central**

Réforme des rythmes scolaires : inquiétude et mécontentement

Les enseignants vaudais se sont fortement mobilisés le 12 février pour dénoncer le flou qui entoure le décret sur le réaménagement du temps scolaire. Quant aux élus du conseil municipal, s'ils sont unanimes pour défendre une réforme des rythmes scolaires, ils sont opposés à la méthode. **Lire p.3**



EN IMAGES



Des écoliers sensibilisés toute l'année

Des élèves des écoles Courcelles et Makarenko (CM1 et CM2) ont pris part à une action de sensibilisation au handicap, à la piscine Jean-Gelet, organisée conjointement par le service municipal des Sports et l'Education nationale. Depuis deux ans, la mise en situation de handicap des élèves s'effectue pendant toute l'année et non plus seulement lors de la journée internationale du handicap. Cette action, installée dans la durée et menée en partenariat avec les animateurs du service des Sports et les enseignants, permet à des élèves de deux classes par an, désignées comme pilotes, de prendre la pleine mesure des incidences du handicap sur la vie de tous les jours. Les enfants sont confrontés aux handicaps moteur, visuel et auditif à travers des activités sportives et ils rencontrent des personnes à mobilité réduite. Les enseignants s'appuient sur cette démarche pour approfondir le sujet : "C'est très positif. Les enfants s'adaptent facilement et ils communiquent beaucoup avec leurs parents ou les autres enfants autour de cette expérience. Ils ont d'ailleurs pour mission de transmettre aux autres élèves ce qu'ils ont appris", précise Roxanne Paugan, enseignante à l'école Courcelles.



420 enfants pour les tournois de l'US Vaulx

Le club de football du Sud organisait son tournoi pour enfants les samedis 2 et 9 février au gymnase Blondin. L'occasion de faire jouer les bambins de 6 à 9 ans et de partager de bons moments autour du ballon rond. Un succès pour le club qui a accueilli plus de quarante équipes venues de toute la région. Les grands clubs comme l'Olympique lyonnais, l'ASSE ou le FC Bourgoin Jallieu ont fait le déplacement. Le tournoi a été encadré par les bénévoles du club mais aussi par les jeunes qui ont fait office d'arbitres. Le maître-mot restant celui de convivialité, les tournois étaient sans enjeu de compétition.



Un chèque de 1655 euros a été remis par Claude Castaldi, le président du Comité des fêtes du Village, à l'association Docteur clown le 31 janvier dernier, en présence des membres des deux associations. L'association Docteur Clown était représentée par Rolande Miraillet, trésorière, et Dany Vieilly. La structure, fondée il y a une quinzaine d'années, n'a cessé de se développer. Une vingtaine de membres du Comité des fêtes a salué l'opération, ainsi que Stéphane Gomez, conseiller général (notre photo). Claude Castaldi a rappelé que l'on fêtera en décembre 2013 le trentième anniversaire de cette grande fête populaire de Vaulx Village.



Deux nouvelles crèches inaugurées

L'association nationale une Souris Verte veut changer les regards et socialiser les enfants handicapés. Elle a créé une micro-crèche de dix places aux Verchères, dont trois réservées aux enfants porteurs de handicap. La structure s'appelle la Petite souris. Elle existe depuis octobre 2012 et vient d'être inaugurée. De lourds travaux ont été entrepris pour l'aménager. Ils se montent à 300 000 euros, financés par la Caf, le bailleur Dynacité et l'association une Souris Verte. La Ville a apporté son soutien dans le cadre du contrat enfance/jeunesse. Au Sud, c'est la crèche Un, deux, trois, soleil, ouverte depuis mi-décembre, qui a accueilli parents, enfants et élus pour couper le ruban. Cette crèche inter-entreprises située au Carré de Soie dispose, sur deux étages, de quarante berceau dont quatorze réservés aux Vaudais. La ville dispose de 241 places petite enfance dont 132 municipales.



Chant chorale à l'école Lorca

Quatre-vingt élèves de l'école Lorca ont participé à un échange autour du chant chorale avec l'ensemble vocal d'adultes amateurs Cinq de chœur. La chorale de l'école Lorca regroupe des enfants volontaires pour chanter du cycle trois - CE2, CM1, CM2- "D'une année à l'autre, ils acquièrent plus d'expérience et s'améliorent" note Benjamin Lacour, l'enseignant qui anime la chorale et dirige aussi l'ensemble vocal d'adultes amateurs Cinq de chœur. Avec son collègue Nicolas Vallot, il réunit les enfants les mardis après-midi pour les répétitions. Ecoliers et adultes ont une partie du répertoire en commun. Lors du concert donné au sein de l'école le 4 février, des élèves solistes et les choristes adultes ont interprété une chanson traditionnelle, reprise par l'ensemble des élèves. "C'était totalement improvisé, nous n'avions jamais répété ensemble" s'est réjoui le chef de chœur. Les quelques couacs de la chorale d'enfants ont été vite oubliés.



Du nouveau chemin des Vergers

Après quinze mois de chantier, les nouveaux espaces extérieurs du chemin des Vergers prennent forme. Les travaux de résidentialisation du bailleur SFHE ont été inaugurés vendredi 8 février. Ils ont permis à dix-sept personnes de travailler en insertion avec l'association ADN services. Les espaces extérieurs ont connu de profonds changements, avec la pose de nouvelles barrières de clôture, des rampes pour les personnes à mobilité réduite, la création de nouveaux espaces verts, et la pose de nouveaux interphones. Ces aménagements extérieurs ont coûté 160 000 euros, dont 56 000 financés par le Conseil Régional. Le bailleur qui s'est installé sur Vaulx-en-Velin depuis 2008 avait déjà engagé des travaux de mises aux normes des ascenseurs. Les immeubles en question sont bien connus des Vaudais et au-delà, car ils abritent la fameuse tour d'escalade.

Inquiétude et mécontentement autour de la réforme des rythmes scolaires

Les enseignants vaudais se sont fortement mobilisés lors de la grève nationale du 12 février pour dénoncer le flou artistique qui entoure le décret sur le réaménagement du temps scolaire. Ils exigent son report pour laisser du temps à la concertation.

LE MÉCONTENTEMENT des enseignants concernant la réforme des rythmes scolaires des écoles maternelles et élémentaires, s'est traduit, sur la commune, par un taux d'environ 80 % de grévistes et quinze écoles fermées sur trente deux. Il est prévu un réaménagement du temps scolaire sur quatre jours et demi, avec des cours le mercredi matin et l'allongement de la pause méridienne : "Le projet de réforme en l'état ne nous convient pas. Nous demandons son report à la rentrée 2014 et sa réécriture", note Benjamin Grandener, représentant du Snuipp-Fsu sur Vaulx-en-Velin, premier syndicat du primaire. Si les enseignants remettent en question le décret d'aménagement du temps scolaire paru le 26 janvier au Journal officiel, c'est parce qu'il comporte de nombreuses zones d'ombre qui demandent à être élucidées. "Nous craignons un manque de moyens humains permettant un encadrement de qualité. Cette réorganisation nécessite une concertation entre les professionnels, les parents et les personnels de la mairie pour penser un projet qui mettrait au cœur les besoins des enfants", poursuit le représentant syndical. Les enseignants dénoncent une méthode qui consiste à "penser aux rythmes scolaires avant de réfléchir à l'allègement des programmes". Directement concernée par ce projet de réorganisation de la semaine des écoliers, d'ores et déjà, la municipalité a opté pour la demande de dérogation afin de reporter à la rentrée 2014, la mise en œuvre du décret.



"Cette réforme ne correspond pas complètement aux besoins des enfants. Je ne suis pas sûre qu'il faille alléger les programmes, il faudra plutôt repenser les méthodes pédagogiques", suggère Marie-France Vieux-Marcaud, l'adjointe au maire, déléguée à l'Education et à la Vie de l'enfant. Quant à la réorganisation de la journée de l'enfant et l'allongement de la pause méridienne, elle s'inquiète "des conséquences sur l'organisation du temps périscolaire et sur le temps de travail du personnel". Des incidences sont également à prévoir sur les effectifs des activités périscolaires : "Les familles devront,

elles aussi, se réorganiser. C'est pour cela que le maire a décidé d'organiser un débat avec tous les élus, les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves pour recueillir l'avis de tous", ajoute l'élue.

La concertation est d'autant plus nécessaire que cette réforme va impacter directement le budget communal et celui des familles. "La facture va être salée pour les communes et cette réforme risque de creuser les inégalités en fonction des territoires", déplore Marie-France Vieux-Marcaud.

Un sentiment partagé par les parents d'élèves qui eux aussi exigent plus de

temps de concertation et s'inquiètent. Fatima Kebbouche, déléguée des parents d'élèves de l'école

Courcelles s'en fait la porte-parole : "Le gouvernement a-t-il pris le temps de réfléchir à la réorganisation que cette réforme va entraîner ? Sur les activités qui vont être mises en place et comment ? Si c'est pour laisser les enfants dans la cour de récréation, cela n'a pas de sens. Et qui va payer les activités ? Cela représente un coût. Nous sommes déjà en Zep, nombre de parents ont des emplois précaires. Comment vont-ils faire ? Ces changements vont aussi avoir des incidences sur les activités de l'Usep. Que vont devenir les jeunes animateurs qui encadraient les activités du mercredi matin ? Le gouvernement semble avoir oublié de se poser toutes ces questions". Elle en appelle à la mobilisation des parents : "Ils ont un rôle à jouer pour faire en sorte que cette réforme soit adaptée aux besoins de nos enfants". Un appel lancé également lors de l'assemblée générale du 12 février par les enseignants vaudais qui estiment devoir "être force de proposition". Jeanne Paillard

Ce que dit le décret

LE DÉCRET du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires prévoit la mise en place d'une semaine de vingt-quatre heures d'enseignement réparties sur neuf demi-journées afin d'alléger la journée d'enseignement. Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin, à raison de cinq heures trente maximum par jour et de trois heures trente maximum par demi-journée. L'organisation de la semaine scolaire de chaque école est décidée par le directeur académique des services de l'Education nationale, après avis du maire. Le texte prévoit également la mise en place d'activités pédagogiques en groupes restreints pour l'aide aux élèves en difficulté, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial. L'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires est arrêtée par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, sur proposition du conseil des maîtres.

La Ville vers un report en 2014

S'il y a une unanimité politique pour défendre une réforme des rythmes scolaires des enfants, les élus du conseil municipal se sont opposés à la méthode employée par le gouvernement.

C'EST un débat sans vote sur la réforme des rythmes scolaires qui a ouvert le conseil municipal du 13 février. "Le gouvernement a pris, fin janvier, un décret qui modifie les rythmes scolaires des enfants de primaire et anticipe la loi de refondation de l'école qui sera débattue au Parlement en mars", a expliqué Marie-France Vieux-Marcaud (Front de gauche) en préambule. Pour l'adjointe à l'Education, "ce décret bouleverse beaucoup de choses et le fait dans la précipitation". Et de citer les inquiétudes posées aux enseignants, aux parents déboussolés, aux services municipaux et aux associations partenaires du projet éducatif (centre sociaux, Usep, clubs de sports, structures culturelles) pour s'adapter à cette réforme. D'autant que pour la Ville, la note va être salée : "Près d'un million d'euros, soit 150 euros par enfant, alors que les aides prévues sont de 294 000 euros si nous appliquons la réforme à la rentrée 2014, du double (autour de 600 000 euros) si nous l'appliquons en 2013 et aucune aide n'est prévue pour 2015". Et d'interroger les élus : "Cette réforme répond-elle vraiment aux besoins de l'enfant ? On diminue les heures de cours mais la journée n'en est pas pour autant allégée ?".

L'ensemble des groupes politiques au conseil municipal, de gauche comme de droite, s'est accordé à dire qu'il faut

effectivement réformer les rythmes scolaires. Mais tous ne sont pas d'accord sur la méthode. Défendant le projet du gouvernement, Hélène Geoffroy (Parti socialiste) a soutenu : "Si nous commençons à énumérer tout ce qui est compliqué, nous perdons de vue l'intérêt de l'enfant". Elle a demandé au maire comment il compte organiser la concertation à Vaulx et l'a assuré que son groupe ferait des propositions afin d'établir des priorités dans les choix financiers qui vont s'imposer. Par la voix de Philippe Moine, les élus du groupe Réussir ensemble Vaulx-en-Velin (Revv) ont regretté une "concertation mal partie, qui manque d'ambition et entraîne une confusion générale", posant aussi la question des moyens. Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière) s'est adressée à l'élue PS : "L'enfer est pavé de bonnes intentions. Vous nous en avez fait étalage. Mais où enlèverons-nous ce million d'euros ? Le gouvernement a changé de style. On n'a plus Sarkozy et son arrogance mais on a plus d'hypocrisie". Concluant le débat, le maire Bernard Genin a annoncé la mise en place d'un groupe de travail réunissant élus, enseignants, parents d'élèves, syndicats municipaux et les acteurs du périscolaire. La Ville devrait proposer, lors du conseil municipal de mars, le report de cette réforme à la rentrée scolaire 2014-2015. E.G

Le point de vue de Jean-Claude Séguy

INSPECTEUR de l'Education nationale de la circonscription de Vaulx-en-Velin, Jean-Claude Séguy approuve le projet de réforme du temps scolaire : "Nous savons bien que les élèves en France ont des journées très longues et très chargées. La réforme permettra d'avoir un rythme mieux adapté aux besoins des enfants". Il regrette par conséquent le choix de la mairie de

reporter sa mise en application à la rentrée 2014 : "C'est un peu dommage. Je pense que l'on aurait pu y aller même si le projet n'était pas totalement ficelé". Selon lui, l'allongement de la pause méridienne n'aura pas de conséquence sur la commune : "Elle ne doit pas être inférieure à 1h30, ce qui est déjà le cas à Vaulx-en-Velin". Ce qui va changer, c'est l'articulation entre les cours

et les activités périscolaires : "La journée de classe ne devra pas dépasser 5h30 et les élèves ne devront pas de toute façon quitter l'école avant 16h30". L'inspecteur souligne l'obligation d'harmoniser le temps entre toutes les écoles du territoire : "Nous allons travailler ensemble pour élaborer le projet éducatif territorial".

J.P

Les réussites des Rencontres de l'éducation

Ouvrant les Rencontres de la ville, qui vont se tenir jusqu'en juin, les Rencontres de l'éducation ont fait salle comble au lycée Doisneau.

EDUCATION partagée : mythe ou réalité ? C'est sur ce thème que se sont tenues les Rencontres de l'éducation, les 15 et 16 février. Avec en hors d'œuvre, une conférence-débat menée de main de maître par le philosophe lyonnais Gérard Guillot qui a su captiver son auditoire. Soit pas moins de 130 paires d'oreilles attentives et sous le charme de l'érudition et de l'humour du philosophe. Rappelant des notions telles que le partage ("difficile dans une société individualiste") ou l'autorité ("on pense tout de suite aux interdits, mais autorité vient d'autoriser"), Gérard Guillot s'est aussi attaché au respect, à la tolérance, aux limites, à l'estime de soi et au projet éducatif partagé, préférant parler "des réussites possibles" plutôt que de la réussite.

Le 16 février, la journée était consacrée aux ateliers thématiques. Là encore, beaucoup de monde a participé aux réflexions sur la question des représentations, de la continuité éducative, des réussites et de l'autorité. La synthèse de ces ateliers a dégagé des thèmes transversaux : un socle commun que sont nos valeurs, l'identification de l'ensemble des acteurs de l'é-



ducation, la reconnaissance de ces éducateurs mais aussi des jeunes et la communication entre tous.

En conclusion de ces rencontres, le maire Bernard Genin a ouvert le champ des possibles : "Au-delà de l'éducation, il s'agit de savoir comment faire société ensemble et comment permettre aux enfants un véritable accès à la citoyenneté". Si pour le maire, cette éducation passe par plusieurs acteurs que sont l'école, les parents, les associations... il précisait que dans une ville comme Vaulx-en-Velin, où les difficultés sociales sont importantes, le

rôle des parents doit être soutenu : "Car sinon, comment peuvent-ils transmettre à leurs enfants quelque chose de positif ?". Pour le Premier édile, les Rencontres de l'éducation ne vont pas s'en arrêter là, puisque la question de la réforme des rythmes scolaires va permettre d'engager une réflexion "pas seulement autour de l'organisation mais sur le fond, avec l'ensemble des acteurs concernés, au premier rang desquels les parents". E.G

Pratique : la vidéo de la conférence de Gérard Guillot sur www.vaulx-en-velin.net

CITOYENNETÉ

Droit de vote des étrangers : le maire écrit au Président de la République

DANS une lettre qu'il adresse au Président de la République, le maire Bernard Genin lui rappelle ses engagements sur le droit de vote des étrangers aux élections locales. Un droit promis depuis trente ans par les gouvernements successifs mais qu'aucun n'a eu la volonté de mettre en œuvre.

"Aujourd'hui, le droit de vote des étrangers aux élections locales est à nouveau présent dans les débats. Cette mesure, déjà inscrite dans les 110 propositions de François Mitterrand en 1981, vous l'avez reprise dans vos 60 engagements pour la France. Cela fait donc plus de

trente ans que les gouvernements de gauche qui se sont succédé ont tergiversé et n'ont pas saisi les opportunités législatives lorsqu'elles existaient".

Ainsi, le maire explique en quoi le droit de vote aux étrangers serait, selon lui, une avancée pour la démocratie et un facteur d'intégration : "Les mises à l'écart, l'isolement, n'ont jamais rien construit de durable ni favorisé la dynamique sociale". Et le maire d'interroger : "Comment tenir encore plus longtemps loin des urnes, celles et ceux qui par leurs engagements dans la vie de leur commune, qu'ils soient bénévoles ou responsables associatifs, parents

d'élèves élus, délégués syndicaux ou chefs d'entreprises... vivent et s'engagent au quotidien ? Comment leur refuser ce droit alors qu'ils cotisent et paient leurs impôts et participent ainsi à la richesse de notre pays ?".

Pour Bernard Genin, la démocratie française ne peut être un exemple alors que près de dix-sept pays de l'Union européenne ont accordé partiellement ou totalement ce droit. "Même si la tâche apparaît ardue, compliquée, il ne faut plus attendre et saisir la représentation nationale sur cette question d'importance", conclut le maire.



ASSOCIATIONS

Après celles du Monde Réel et du centre social et culturel Peyri, le conseil municipal a voté les conventions pluriannuelles d'objectifs avec deux autres associations structurantes de la commune : le centre social Le Grand-Vire et la MJC. Celle du centre social Levy suivra au prochain conseil.

Des conventions d'objectifs, fruit d'un travail partenarial

LA SIGNATURE des conventions entre la Ville et les associations structurantes que sont le Monde Réel, les centres sociaux Peyri, Grand-Vire et Levy, et la MJC, sont le résultat d'un constat : celui des difficultés financières structurelles de ces associations. En effet, elles doivent non seulement faire face à un désengagement de certains partenaires, notamment de l'Etat, mais aussi assurer plus de services aux habitants dans une ville qui se développe.

"Ces associations sont vecteur de citoyenneté, assure le maire, Bernard Genin. Elles sont en première ligne avec la Ville sur des territoires en renouvellement urbain et coproduisent les politiques de cohésion sociale". Alors qu'elles ont pour objectif de mettre en place le projet social en direction des habitants, leur financement n'est pas assuré. Les crédits de l'Etat, à travers le contrat urbain de cohésion sociale (Cucs), accusent une baisse de 5 % en 2011, de 16 % en 2012 (moins 135 000 euros) et de 5 % annoncés en 2013. Les associations ont été obligées de faire des choix et de licencier du personnel.

Un travail partenarial a donc été mis en place par la Ville, afin de stabiliser l'organisation et les finances de ces



Chaque convention signée entre une association et la Ville prévoit des objectifs stratégiques et les engagements de la municipalité.

associations et de poursuivre la dynamique sur leur territoire d'intervention. Ce qui a donné lieu à la rédaction conjointe de conventions d'objectifs pour trois ans. Les premières conventions ont été présentées et votées au conseil municipal du 19

décembre 2012, les suivantes au dernier conseil municipal, le 13 février. Les conventions prévoient des modalités communes, des objectifs stratégiques en lien avec le projet social des associations, mais aussi les engagements de la Ville en terme de

moyens. Cependant, à chaque structure et à chaque quartier ses particularités. Les conventions prévoient donc dans leurs annexes, les axes d'intervention propre à chacun. Au Mas du Taureau, le Monde Réel est en lien avec un quartier en mouvement. Espace de veille des besoins dans le cadre du projet social du Mas, l'association doit aussi retrouver l'équilibre financier, à la suite du retrait de son agrément de centre social par

la Caisse d'allocations familiales (Caf). Au Sud, où le développement est le plus important de la ville, le centre social et culturel Peyri a, là encore, un rôle de veille, afin de répondre au mieux aux besoins émergents et de faire évoluer ses activités. Au centre-ville, l'implication du centre-social Le Grand-Vire se renforcera envers la jeunesse mais aussi sur les quartiers Est. A La Grappinière, l'accent est mis sur l'accueil des nouveaux habitants et la forte implication des bénévoles : au centre social Levy, la convention devant être adoptée par le conseil d'administration, elle sera présentée au conseil municipal de mars. Enfin, à la MJC, c'est l'éducation populaire, tant à travers le sport que la culture, qui est au centre du partenariat, afin d'ouvrir toujours plus la structure aux habitants.

La Ville a donc décidé d'agir, afin de pérenniser l'emploi associatif ainsi que le projet social. Elle a donc augmenté la subvention des associations structurantes de 3 % en 2012 et de 1,5 % en 2013. Dans les années à venir, elles seront liées à l'augmentation des recettes de la Ville. En 2012, la municipalité a aussi versé une subvention exceptionnelle de 90 000 euros à chacune. Un retour à l'équilibre financier qui assure la poursuite de leurs actions et qui a notamment permis à la MJC d'embaucher un jeune en contrat d'avenir.

E.G

CITOYENNETÉ

Le cycle des Assemblées générales de quartier (AGQ) se poursuit dans la ville. La dernière réunion a eu lieu aux Grolières, jeudi 14 février.

Les questions de sécurité à l'AGQ Noirettes/Grolières

UNE TRENTAINE d'habitants s'était réunie pour l'assemblée des quartiers Noirettes/Grolières avec le maire, Bernard Genin, les élus et les bailleurs. L'occasion d'énumérer les travaux de proximité du secteur. Aux Grolières, des barrières de sécurité seront posées sur le parking de la tour d'escalade ainsi qu'au mail des Noirettes pour le second semestre 2013. Le bailleur Grand-Lyon habitat requalifiera prochainement ses espaces verts, chemin de la Ferme, ainsi que la signalétique de son parking. Enfin, le groupe scolaire Courcelles verra ses menuiseries extérieures changées à l'été pour un montant de 150 000 euros. Après ce rapide passage en revue des travaux, la parole a été laissée aux habitants.

Ces derniers se sont surtout exprimés sur la sécurité. Notamment, sur les problèmes de stationnement les jours de marché et sur le manque de passage des agents de la police municipale. "Cela montre la nécessité de l'action des services de police, expliquait le premier magistrat. Vaulx est passé en



Zone de sécurité prioritaire (ZSP). On attend de voir si un renforcement des agents de la force publique nationale aura lieu. Une douzaine de policiers municipaux est présente, mais ils ne peuvent pas être partout. Il n'est pas envisageable de remplacer la police nationale, qui est surtout présente le week-end et intervient dans toute l'agglomération".

Une habitante a évoqué la nécessité de renforcer les actions sur le tri sélectif. "Une action avec le Grand-Lyon et le GPV sera prochainement organisée, reprenait le maire. Sur la ville, le tri

sélectif s'améliore. Dans l'agglomération, il est presque de 80%. Nous devons également atteindre cet objectif".

En fin de réunion, le maire a annoncé qu'à la fin de l'hiver, il fera voter comme chaque année au conseil municipal un arrêté anti-expulsion pour protéger les locataires les plus démunis. Il a également annoncé deux nouvelles rencontres pour débattre avec les habitants sur des thématiques plus vastes. Le 5 avril au centre Charlie-Chaplin autour du logement et le 23 mai, une rencontre sur la place des personnes âgées. R.C

EN BREF

Emplois d'insertion sur le chantier du Grand stade

DURANT toute sa phase de chantier, le Grand stade va occuper environ 1500 emplois dans le bâtiment et les travaux publics. Parmi ces emplois, l'Olympique lyonnais, le Grand-Lyon et l'Etat se sont engagés à réserver des emplois d'insertion. Ces emplois doivent bénéficier aux chômeurs de longue durée, aux bénéficiaires du RSA ou de l'allocation de solidarité (ASS), aux moins de 26 ans et plus de 50 ans, aux travailleurs handicapés...

Bref, à tous ceux qui sont éloignés de l'emploi.

Une charte pour l'insertion et l'emploi a été signée avec l'Olympique Lyonnais, le Grand Lyon et l'association Uni-Est en juin dernier. C'est donc le Plie Uni-Est qui pilote le recrutement dans les métiers du gros œuvre, à partir du mois de mars. Les CV sont à envoyer à Uni-Est, Maison de l'emploi, 11 avenue Jean-Jaurès, 69150 Décines.

Aménagement du parking Batag

APRÈS les travaux réalisés en 2012 et visant à améliorer la sécurité des rues et impasse Chevallier (ralentisseur intégrant un passage piéton, vitesse limitée à 30 kilomètre/heure, nouveaux éclairages, pose d'un portail et grillage prolongé jusqu'à la fin du lotissement), la Ville entreprend de nouveaux travaux afin de répondre aux besoins de stationnement. Les

travaux d'aménagement du parking Batag, rue Chevallier, viennent de débuter. Trente nouvelles places de stationnements seront créés dont une pour les personnes à mobilité réduite et un nouveau trottoir sera aménagé, pour un montant total de 150 000 euros. Les travaux devraient se terminer d'ici mai 2013.

<http://www.gpvvaulxenvelin.org>

Huit mars, quatre portraits...

Ils parlent du désir de s'affirmer, des luttes pour la reconnaissance des compétences, à égalité avec les hommes. Femmes et hommes ensemble, pour une société plus juste, car il existe des hommes féministes !

Lire p.6 et 7

Un programme éclectique

A Vaulx, le 8 mars commence dès fin février, avec en avant-première, une exposition sur la littérature jeunesse, qui met l'accent sur la représentation des filles dans la littérature et les albums. En effet, les stéréotypes ont la vie dure...

Lire p.6

Femmes et jeunes filles en action dans toute la ville

Le collectif Droits des femmes de Vaulx-en-Verin donne rendez-vous samedi 9 mars pour une journée de débats et de rencontres festives. A découvrir au fil des manifestations : l'action des jeunes filles du groupe Rhétorique (ci-dessous), des films aux Amphis et deux expositions.

Lire p.6 et 7



Le quizz
Testez votre savoir
sur l'égalité

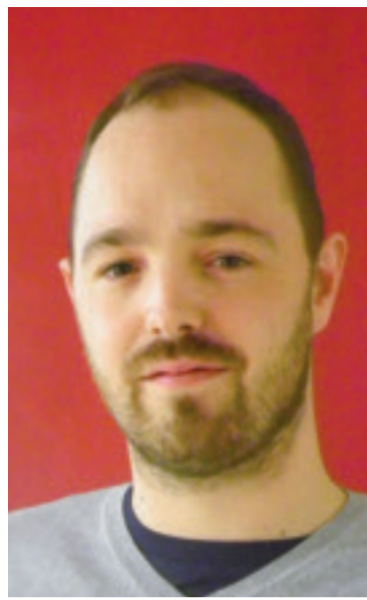
Lire p.6





Naima Amamra, lutter contre la solitude

VENUE d'Espagne pour des raisons familiales, elle prend peu à peu ses repères sur la commune. Tout a changé pour cette femme de 38 ans, le climat, la langue, l'ambiance et plus simplement la vie. "Je m'adapte peu à peu grâce aux nombreux temps conviviaux proposés par les centres sociaux ou dans les espaces associatifs", explique-t-elle. Investie dans la vie de la commune, Naima participera naturellement à la journée des droits des femmes de Vaulx-en-Velin, samedi 9 mars au cirque Imagine. "Militer, c'est important pour moi, rappelle-t-elle. Il faut davantage de respect et de considération. C'est en m'investissant que j'ai pu devenir une femme à part entière et que j'ai pu trouver ma place dans la ville. Cela m'a permis de lutter contre la solitude et connaître du monde". Actuellement, elle se forme pour devenir réceptionniste en hôtellerie, un poste qu'elle occupait déjà en Espagne. R.C.



Antoine Lachaux, à l'écoute des demandeuses d'asile

TRAVAILLANT pour l'association Forum réfugiés, Antoine Lachaux anime le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile de Vaulx-en-Velin (Cada), où il a mis en place une fois par semaine un café femmes. Un temps de discussion pour construire des projets. Depuis son arrivée, il s'est révélé soucieux de donner la parole à ces étrangères et d'être à leur écoute. Depuis trois ans, il s'implique dans le collectif Droits des femmes initié par la Ville. Il participe à la fois au nom de Forum réfugiés et à titre personnel. Son souhait est que des femmes demandeuses d'asile participent à l'événement militant et festif qu'est la Journée des femmes et "que ces personnes soient force de proposition". "Ici comme dans le pays de chacune, la lutte pour améliorer la condition des femmes est d'actualité. Mais culturellement, on n'envisage pas les choses pareillement ; les clichés, les stéréotypes ne sont pas les mêmes" observe-t-il. F.M

JOURNÉE

Le 8 mars cette année, c'est surtout le 9 !

Le 8 mars aura lieu le samedi 9 à Vaulx. Sur les pas des mouvements féministes, le Collectif femmes de Vaulx-en-Velin organise une journée pour prendre le temps de réfléchir et se de rencontrer dans un beau lieu : le chapiteau baroque du Cirque Imagine, à la Soie.

LE 8 MARS, au fait, qu'est-ce que c'est ? Non, ce n'est pas la fête des femmes... mais la reconnaissance internationale des droits des femmes, célébrée ce jour-là. Entre commémorations, manifestations et rencontres, le 8 mars existe depuis plus d'un siècle, et il reprend de la vigueur depuis quelques années, en ces temps de crise que nous vivons. Cette année à Vaulx-en-Velin, l'accent est d'abord mis sur la représentation des petites filles dans la littérature (cf le programme). Car les stéréotypes ont la vie dure. Les lois ont eu beau changer, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est toujours pas acquise en France. Bien peu de pays d'ailleurs, hormis quelques pays nordiques comme la Norvège ou l'Islande peuvent se targuer d'une égalité pleine et entière. Des associations et des organisations non gouvernementales se mobilisent

aujourd'hui pour lutter contre les discriminations que subissent les femmes dans tous les domaines de la vie. Au delà des lois, ce sont les mentalités qu'il faut faire avancer, plaident-elles : à commencer par le décryptage des activités quotidiennes au sein de la famille. Partout dans le monde, ces activités sont assumées dans leur immense majorité par les femmes, et ce, à titre gratuit. De même dans les activités communautaires - fêtes et rites, soin aux personnes âgées, bénévolat, activités culturelles -, une partie importante de ces tâches sont assumées par les femmes. En revanche, lorsqu'on en vient aux activités productives, économiques et génératrices de revenus, ou des activités politiques, la part du pouvoir des femmes se trouve considérablement minorée. Pour lutter contre le sexisme qui gou-

verne encore le monde, rien de tel que d'étudier les clichés qui encombreront notre vie de tous les jours, et qui empêchent la société toute entière d'avancer. Le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes passe par l'éducation au sein de la famille, à commencer par celle des enfants. Il permet d'aborder et d'interroger différentes problématiques : qu'est-ce qu'être garçon ou fille aujourd'hui ? Comment avancer sur le partage des responsabilités des pères et des mères ? Pour conclure, notons que dans les médias, moins de 24 % de l'information est consacrée aux femmes. Et encore, elles sont souvent cantonnées à des thèmes dits « féminins », quand elles ne sont pas présentées comme victimes. Que de stéréotypes !
Françoise Kayser
Cirque Imagine avenue des Canuts.
Métro La Soie.



La Rhétorique, paroles de jeunes femmes

Attention ! Un groupe de jeunes femmes dynamiques s'est formé au service municipal Médiation jeunesse. Issues de tous les quartiers de la ville, elles comptent lutter contre les préjugés et participeront à la Journée internationale des droits des femmes.

AU DÉPART, elles ne se connaissaient pas mais partageaient une envie commune : monter un projet autour des femmes. Telle est la genèse de la Rhétorique, une quinzaine de jeunes filles, âgées entre 15 et 18 ans. Toutes se sont rencontrées lors de la projection du documentaire Les roses noires, au cinéma les Amphis. De là, les choses se sont accélérées. Elles se sont réunies et structurées avec l'aide du service Médiation jeunesse (SMJ). Une partie de ce groupe a travaillé en

lien avec Ricotas production, autour de la notion de stéréotypes entre les sexes, autour d'un court métrage qui sera projeté le 9 Mars au cirque Imagine lors de la manifestation locale. Ces jeunes filles ont réfléchi autour du mythe de l'androgynie dans le Banquet, œuvre philosophique de Platon sur la double nature humaine. Les stéréotypes, ces jeunes filles y sont confrontées chaque jour. Le regard de l'autre, vivre sa vie de jeune femme librement... Pas toujours évident lors-

qu'on se sent épiée ou lorsqu'on vit dans un quartier populaire. "Ce n'est pas toujours facile de casser les images que l'on peut avoir sur ce sujet, rappellent Chérianne, Kaïness et Myriam du groupe. Notamment dans nos vies, il n'est pas évident de pouvoir côtoyer des garçons sans qu'il existe d'arrière pensées. Nous ne sommes plus des enfants, mais on nous enferme dans les clichés. On peut fréquenter des garçons, simplement ! Ou être dans une relation amoureuse, sans avoir peur des

regards, préjugés et du "qu'en dira-t-on". Du coup, on essaye de casser ça et d'apporter un nouveau regard sur les représentations hommes femmes". Les filles ont lancé un autre challenge, s'engager pour soutenir la cause de nombreuses femmes en souffrance, en France ou à l'étranger. Elles entendent participer au défi solidaire lancé par l'institut Bioforce. Elles monteront prochainement des saynètes autour des relations entre les deux sexes à partir du quotidien, sur les violences

physiques ou mentales. C'est un vrai défi qu'elles lancent, pour inciter les adolescents à des relations plus apaisées entre garçons et filles. Toutefois, la tâche est rude. Ce travail autour des stéréotypes est aussi un travail sur elles mêmes qu'elles effectuent grâce à une réflexion sur leur quotidien. Toutes ces jeunes filles sont scolarisées et doivent faire face à un emploi du temps chargé. Mais elles restent investies et très engagées. R.C

Réponses au Quizz

- Depuis quand les femmes ont-elles le droit de vote en France ?
 a) 1789
 b) 1936
 c) 1944
- Quand a été supprimée la notion de chef de famille ?
 a) 1944
 b) 1954
 c) 1970
- Quelle loi en matière d'égalité hommes/femmes a été adoptée le 23 mars 2006 par le Parlement ?
 a) le droit pour les femmes de travailler sans l'autorisation de leur mari
 b) le droit pour les femmes de travailler dans les métiers du bâtiment
 c) l'égalité salariale
- Les écarts de rémunération entre femmes et hommes s'élèvent à 22%.
 a) vrai
 b) faux
- Les femmes peuvent exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de leur mari depuis :
 a) 1935
 b) 1956
 c) 1965
- Quel est le pourcentage de femmes actives, c'est-à-dire celles qui travaillent ou sont à la recherche d'un emploi, âgées de 25 à 50 ans ?
 a) 71 %
 b) 81 %
 c) 91 %
- Un salarié sur 5 des industries métallurgiques est une salariée :
 a) vrai
 b) faux

1 -> réponse c : Beaucoup de pays ont donné le droit de vote aux femmes après la première guerre mondiale. La France a été parmi les dernières en Europe, en 1944.
2 -> réponse c : La notion de chef de famille a disparu en 1970. Elle est restée cependant inscrite longtemps sur les formulaires administratifs, et elle reste ancrée dans les mentalités.
3 -> réponse c : La loi relative à l'égalité salariale a été adoptée le 23 mars 2006. L'objectif de cette loi est de supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, en recourant à la négociation dans les branches professionnelles et les entreprises. Elle est venue renforcer la loi sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, qui date de... 1983 (loi Roudy, du nom de la première ministre de la Condition féminine).
4 -> réponse a : Vrai. Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes s'élèvent encore à 22%. Ceci s'explique en partie par le travail à temps partiel qui concerne majoritairement les femmes. Par ailleurs, les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes emplois. Les femmes sont concentrées dans les postes les moins qualifiés.
5 -> réponse c : Depuis 1965 seulement, l'égalité salariale a été imposée par la loi.
6 -> réponse b : Aujourd'hui, la majorité des femmes ne s'arrêtent pas de travailler lorsqu'elles ont des enfants. Le taux d'activité des femmes est de 25 à 49 ans, s'élève à 81%. La norme nationale est ainsi devenue celle de la femme au travail, et non plus celle de la femme au foyer.
7 -> réponse a : Vrai. 21% des salariés des industries métallurgiques sont des femmes. Cette proportion demeure encore faible par rapport aux autres secteurs de l'industrie, avec par exemple 36% de femmes dans le secteur de la fabrication d'équipement de radio, télévision et communication. Des actions sont menées depuis plusieurs années par l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) pour donner envie aux jeunes filles et aux femmes de venir travailler dans l'industrie.





Roberte Louvounou, le respect avant tout

"BIEN sûr qu'il est important de marquer la journée du 8 mars, les femmes ont été tellement longtemps écrasées" affirme cette jeune retraitée, mère de quatre enfants. Sans se déclarer militante féministe, elle a cependant son mot à dire sur le combat des femmes : "Nous devons commencer par nous respecter nous-mêmes pour exiger que les autres nous respectent. Des stéréotypes, il y en aura toujours, et parfois ça vient des femmes elles-mêmes. Si nous voulons l'égalité hommes - femmes, c'est aussi aux mères d'éduquer leurs fils". Avec son caractère bien trempé, elle ne s'en laisse pas conter. Elle a mis son mari au pli lorsque ses enfants étaient petits, pour pouvoir exercer son métier d'auxiliaire puéricultrice. "C'est difficile pour les femmes de concilier vie professionnelle et vie familiale. Un jour, ma chef m'a dit qu'avec quatre enfants je devais rester à la maison", déplore-t-elle. Et de conclure : "Les femmes ne doivent jamais baisser les bras". J.P



Marie Mayola, "aider sa femme, c'est l'aimer"

VAUDAISE depuis son arrivée en France en 1985, originaire du Congo Brazzaville, Marie Mayola s'est adaptée à la vie d'ici. Pas le genre de femme à rester à la maison. Elle s'est activée pour travailler et avoir une vie sociale. Elle a rapidement fréquenté le centre social du Grand-Vire et voilà douze ans qu'elle est salariée du Monde réel, "agent d'entretien et animatrice de réseau", précise-t-elle. Sensible à la cause des femmes elle ne manque pas de participer à la journée du 8 mars. Elle évoque ces générations d'africaines auxquelles on a dit "les filles aux plantations, pas à l'école" et ces hommes qui étaient discrédités parce qu'ils aidaient leur femme à couper le bois ou laver le linge. A ses yeux, celui qui aime sa femme aide sa femme. Marie souhaite que les choses évoluent : que les mères regagnent de l'autorité, que les femmes dépassent leurs peurs et arrêtent de se mettre elles-mêmes des barrières. F.M

3 QUESTIONS À : Sophie CHARRIER Déléguée aux droits des femmes



Pourquoi mettre l'accent sur la journée des femmes à Vaulx, en 2013 ?
Cela fait plusieurs décennies à Vaulx que pour le 8 mars, nous organisons des rencontres, des débats, des manifestations. Vaulx s'est toujours définie comme une ville des résistances ; concernant les femmes, idem... Nous mettrons l'accent sur les résistances des femmes, avec l'appui du Collectif. Ce sera le lien lors de ce 8 mars, nous allons parler des femmes en luttant ; que ce soit contre les stéréotypes, contre les violences ou

contre la précarité. A propos des violences faites aux femmes, il manque des lieux pour les accueillir. Notre objectif est de disposer d'appartements "fléchés" en lien avec d'autres communes, ce qui permettrait de mutualiser des moyens. Nous avons écrit en ce sens à la ministre des Droits des femmes. Notre courrier est resté sans réponse à ce jour.

Expliquez-nous comment travaille le Collectif à Vaulx-en-Velin...
Le Collectif existe depuis dix ans. Il a pris forme en même temps que la délégation aux droits des femmes en 2002. Ce qui a motivé mon travail au cours du dernier mandat, c'est que le groupe s'est enrichi, et maintenant, il

prend des orientations pour répondre à la nécessité de mener des actions toute l'année. Dans les centres sociaux, dans les structures d'accueil ou au sein des associations comme le Monde Réel, chaque année de nouvelles initiatives apparaissent. Le Collectif qui se réunit tous les mois discute de ces initiatives. Il est ouvert à toutes et à tous, associations ou individus. Il est important que toute nouvelle initiative soit prise en compte par le Collectif, que ce soit au niveau d'une action ou d'un communiqué à écrire.

Quelles actions allez-vous mettre en place avec le Collectif en 2014 ?
Pour ce 8 mars, nous voulons avant

tout sensibiliser les vaudaises de tous âges et de toutes conditions. A commencer par les plus modestes, et bien sûr les jeunes, filles et garçons. Il faut sensibiliser sans relâche, mener des projets... comme celui qui a pris forme au service Médiation Jeunesse et qui est exemplaire. Il faut soutenir les dynamiques existantes sur tous les thèmes dont nous débattons au Collectif : le respect garçons - filles, la laïcité, les solidarités locales, nationales et internationales... Nous serons de plus en plus réactives face à l'actualité, que ce soit sur l'IVG, sur la condition faite aux femmes dans le monde, sur le mariage pour tous...
Propos recueillis par F.K



S'inscrire dans le mouvement féministe par le cinéma

Ricotas production, groupement de cinéastes indépendants, est venu animer un atelier de création vidéo avec des habitantes.

LIBÉRER la femme des carcans que la société lui impose, depuis des lustres, en lui permettant de donner libre cours à son imaginaire est un des challenges que s'est fixé Ricotas production. Guidées par Isabelle Million réalisatrice et cofondatrice de Ricotas production, le réalisateur Jean-Luc Raby et le chorégraphe cubain Jorge Abril, quelques femmes issues de différentes structures associatives vaudaises se sont prêtées à un jeu subtil, consistant à démonter les stéréotypes. A partir de découpages d'images glanées dans des magazines de modes pour hommes ou femmes, le jeu consistait à dépasser les préjugés et les clichés en créant des personnages extravagants. "Les personnes ont travaillé en binômes en se basant sur deux

mots pour donner corps à leur personnage, puis les ont mis en mouvement en les photographiant image par image" explique Isabelle Million. La dernière étape a été celle de l'écriture du scénario pour réaliser un film d'animation. Il sera projeté le 9 mars au cirque Imagine, lors de la célébration de la journée internationale de la femme. L'accroche est révélatrice : "Nous sommes en 2069, la planète a été karchérisée par des méchants, un village d'androgynes irréductibles se met en résistance pour un jardin des libertés" raconte l'une des participantes à l'atelier. Le décor est planté, l'état d'esprit du groupe aussi. Nous sommes bien dans une aventure féministe, mélange d'euphorie créative et de révolte contre la condition des femmes. Ici l'i-

magination prend le dessus sur tout ce que la société véhicule en terme d'images sur le mythe de la femme irrésistible et de l'homme viril. Les personnages inspirés du mythe de l'androgynie de Platon réinventent le monde à l'image d'Evelyne qui s'est emparée de cette opportunité : "Faire appel à l'imagination m'a redonné confiance en moi" affirme-t-elle.
Jeanne Paillard
Lien internet pour lire le mythe de l'androgynie de Platon : <http://www.philolog.fr/le-mythe-de-landrogynie-texte-de-platon>
Site internet Ricotas production : <http://ricotasproduction.blogspot.com>

PROGRAMME

Exposition : "Des albums de jeunesse pour construire l'égalité"
Sous-titrée : "Comment échapper à la littérature de jeunesse sexiste ?", l'exposition présente un bilan de la persistance des stéréotypes dans les livres. L'exposition incite à illustrer d'autres comportements : des images de petites filles pleines de vie et d'audace, de petits garçons tendres qui n'ont pas à cacher leurs larmes. *Bibliothèque Eluard, du 19 février au 2 mars.*

Débat - rencontre avec Bénédicte Fiquet, chargée de mission à l'association Adéquations, sur le repérage des stéréotypes sexistes. Bénédicte Fiquet va démontrer l'impact des images et des propos stéréotypés sur les enfants et au sein des familles. Aujourd'hui, il est des albums qui ne véhiculent pas ces stéréotypes. Enfin !
Bibliothèque Eluard, jeudi 28 février à 18h30.

Cinéma : "Arrêtez-moi". Un soir, une femme se rend dans un commissariat pour confesser le meurtre de son mari violent, commis il y a plusieurs années. Avec Sophie Marceau et Miou Miou. *Vendredi 8 : 20h. Samedi 9 : 16h et 18h. Dimanche 10 : 14h et 18h. Aux Amphis.*

Cinéma : "Wadjda". Un premier film émouvant, réalisé par une saoudienne sur la vie des femmes de son pays. L'histoire d'une fillette qui s'engage dans une compétition coranique pour pouvoir s'offrir une bicyclette verte. *Mercredi 13 : 18h. Vendredi 15 : 20h. Samedi 16 : 18h. Dimanche 17 : 16h et 18h. Aux Amphis.*

Ateliers et informations santé et emploi à l'espace Carmagnole. Le Centre d'information et de documentation des femmes et des familles (CIDDF), la Caisse d'allocations familiales (Caf), le Plie Uni-Est et la Ville proposent durant deux journées divers ateliers.

Le 7 mars de 9h à 11h30 : information sur le bien être au féminin. Rencontre avec l'équipe du Centre de Planification et d'éducation familiale.

Le 8 mars à partir de 9h30 : présentation de l'antenne Caf de Vaulx ; missions du pôle social ; information sur l'accompagnement vers l'emploi. De 14h à 16h : Pause café et séance de travail et discussion autour de photographies évoquant la condition des femmes. Mayra Royer, déléguée du CIDDF, anime cet atelier autour du thème : "Femmes d'avenir". Des acquis d'hier aux chantiers en cours aujourd'hui. Ouvert à tout public (15 personnes maximum).

... et au centre social Georges-Lévy. Hommage : "Il était une Vaudaise... Noëlle Grégoire, militante". L'association Mémoires et le centre social Georges-Lévy ravivent le souvenir d'une personnalité de Vaulx-en-Velin, Noëlle Grégoire. Militante, habi-

tante de la Grappinière, secrétaire du centre social Lévy, élue au Conseil municipal, elle a marqué son quartier et sa ville. Le maire Bernard Genin et l'élue aux droits des femmes Sophie Charrier invitent toutes les militantes associatives à venir au vernissage de l'exposition qui lui est consacrée. A18h.

Le samedi 9 mars, dès le matin à 10h30 au Mas du Taureau... Ne manquez pas la déambulation en musique par le groupe Zé funky brass band dans la matinée place Guy-Mocquet au Mas du Taureau.

... et à partir de 11 h 30 sous le chapiteau baroque du cirque Imagine. Courts-métrages et vidéos, animations des différentes structures sociales de la ville et les groupes de jeunes du service Médiation Jeunesse, slam, danse, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges... Deux expos sont présentées sous le chapiteau : "Des albums de jeunesse

pour construire l'égalité" (voir plus haut) et "Rendons nos droits universels", une exposition présentée par Femmes solidaires illustrant les revendications sur les droits fondamentaux des femmes à travers repères historiques et témoignages. En hommage au photographe Georges Calvet, quelques portraits de femmes qu'il avait réalisés seront également présentés. *Repas partagé. Garderie assurée toute la journée.*

Enfin, le collectif vous informe de **trois concerts au féminin** présentés lors du festival A Vaulx Jazz. Nouk's, quintet féminin, naviguant entre jazz, valse et tango. *A la MJC, lundi 11 mars à 19h (gratuit).* Youn Sun Nah, troublante vocaliste coréenne en duo avec le guitariste Ulf Wakenius. *Au centre Charlie Chaplin, le 14 mars à 20h30.* Dianne Reeves, la grande chanteuse de jazz à la voix de velours. *Au centre Charlie Chaplin, le 19 mars à 20h30.*

Des Droits de la Femme et de la Citoyenne
Olympe de Gouges 1791

PREAMBULE

...s, représentantes de la Nation, demandent d'être constituées en assemblée nationale. Considérant que l'ignorance des droits de la femme, sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'expliquer solennellement, les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration, constamment présentée à tous les Français, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des femmes, et ceux du pouvoir des hommes, soient à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés, afin que les réclamations fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution, des bonnes mœurs et de la tranquillité de tous. En conséquence, le sexe supérieur en beauté comme en courage, dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, et sous les auspices de l'Être suprême, les Droits suivants de la Femme et de la Citoyenne.

I

L'homme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de la Femme et de l'Homme ; ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même fondées en raison. La femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la barre ; pourvu que ses manifestations ne violent pas l'ordre public établi par la loi.

Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation, qui n'est que l'union de la Femme et de l'Homme : nul individu, ne peut exercer un pouvoir qui n'en émane expressément.

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de la femme, puisque cette liberté assure la légitimité des pères envers les enfants. Toute Citoyenne peut donc dire librement, je suis mère d'un enfant qui vous appartient, sans qu'un préjugé barbare la force à dissimuler la vérité : sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

IV
La liberté et la justice consistent à rendre à tout ce qui appartient à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de la femme n'a de bornes que la tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose : ces bornes doivent être réglées par les lois de la nature et de la justice.

La garantie des droits de la femme Citoyenne nécessite une utilité majeure ; elle ne peut donc être instituée pour le seul avantage de tout individu, et encore moins pour un particulier, qui elle est confiée à la Nation.

de la
des ac-
socié-
est pas
par ces lois,
divines, ne peut
pêché, et nul ne
contraint à faire
n'ordonnent



Journée internationale des Femmes

SAMEDI 9 MARS 2013 - 11h30

Repas partagé - Animations - Expos - Débats - Espace enfance - Informations

Cirque Imagine - Carré de Soie

vaulx^{en}velin

LES FEMMES ONT DES DROITS !

FESTIVAL

Ca va jizzer, et ça va jaser dans toute la ville... Le 26^e festival de jazz de Vaulx-en-Velin ouvre ses portes officiellement le 12 mars. En amont des dix soirées programmées au centre culturel Charlie Chaplin, le Hors les murs révèle bien des surprises avec concerts et temps festifs.

A Vaulx Jazz : un Hors les murs en hors d'œuvres variés

PRÈS de vingt mille spectateurs attendus, des dizaines de concerts du 20 février au 23 mars, la plupart au centre Charlie-Chaplin... En 26 ans, le festival vaudais s'est affirmé comme incontournable pour les amateurs de jazz. L'ouverture aux jeunes talents rhônalpins sur la ville de Vaulx-en-Velin a renforcé l'équivalence : "Vaulx, terre d'accueil", comme le remarquait le maire Bernard Genin lors de la présentation du festival. On a envie d'ajouter : Vaulx terre d'accueil pour les musiques de jazz, au pluriel. Leurs sonorités ont déjà commencé à résonner dans toute la ville, accompagnées de films, de rencontres et de déambulations... Pour se mettre à l'écoute, le off propose de multiples moments festifs et concerts dans la ville, dont beaucoup ouverts à tous et gratuits.

CONCERTS

Jeudi 21 février à 19h30 : Deux en un ! Entre chien et loup et A dog on the wall.

La soirée lecture "Poètes et musiciens à la brasserie", le 14 février dernier, a suscité une première rencontre entre poètes et musiciens. Françoise et Gérard Maimone (photo 2) récidivent aux Amphis, au meilleur sens du terme, dans le cadre d'A Vaulx Jazz. Le concert qu'ils proposent s'organise en deux parties. La première est tissée des liens qui se sont noués entre ateliers d'écriture et musique. "Entre texte et voix, musique et silence, à la tombée du jour". Les compositions de Gérard Maimone sont interprétées par lui-même au piano, et Nadia Kuentz au violon. Sur des textes produits lors des ateliers d'écriture proposés par l'association vaudaise Dans tous les sens. Le deuxième temps du spectacle fait la part belle à Gérard Maimone pour une création, "A dog on the wall". Le compositeur a amorcé depuis plusieurs années un retour prononcé vers le langage du jazz. Il multiplie les incursions sonores, accompagné du saxophoniste Jean Cohen qui sait communiquer à sa musique rage et lyrisme. Le quatuor qu'ils forment avec un bassiste et un percussionniste devrait nous emporter "à l'origine d'un amour tellement simple qu'il vous arrache les larmes des yeux", comme le dit un autre ami du compositeur, le metteur en scène Georges Lavaudant. *Entre chien et loup et A dog on the wall, au cinéma les Amphis à 19h30. Bar et restauration sur place proposée par le centre Georges Lévy. Tel : Dans tous les sens, 04 72 04 13 39. Gratuit.*



Vendredi 22 février à 19h : Moment Jazz au conservatoire de musique.

Le traditionnel apéro de l'Association musicale du conservatoire municipal, avec le Big Band d'Oullins en invité. Et en première partie de soirée, les ateliers jazz du conservatoire. *Conservatoire de musique, Espace culturel René-Carrier : 55, rue de la République. Gratuit.*

Samedi 23 février à 20h30 : Booster goes P-funk fait son cirque ! (photo 1) Est-ce du funk ? Est-ce de la soul musique ? En tout cas, un projet "intergalactique", pour en découvrir avec la morosité terrienne. Booster goes P-Funk invoque les esprits, dans un show marathon et psychédélique, aux allures de bal foutraque ! Ça va groover et, dans un cirque, la soirée promet d'être vraiment animée ! En première partie, un concert de restitution de la master class funk, encadrée par le groupe Booster, avec les élèves du conservatoire, qui s'essayaient à la grande scène. *Cirque Imagine, au Carré de Soie, 5 avenue des Canuts, Vaulx-en-Velin. Métro A ou tram T3 arrêt Vaulx La Soie. Tarif unique : 5€*

Lundi 11 Mars à 19h : Le groupe Nouk's.

Le collectif lyonnais Le Cri de la Poule a le plaisir de vous inviter à découvrir le groupe Nouk's. Leur répertoire, arrangé avec esprit, raffinement et humour, s'inspire à la fois des musiques traditionnelles et du jazz, d'Est en Ouest. Ce quintet entièrement féminin creuse son propre sillon sonore, celui d'une musique envoûtante et définitivement inclassable ! *MJC, 13 avenue Henri Barbusse. Gratuit.*

TEMPS FESTIFS

Mercredi 27 février à 17h30 : Jazz au coin du feu, avec les Charentaises de luxe... (photo 3) Quatre personnages arrivés de nulle part composent cette fanfare poétique. Leurs compositions jazzy, leurs arrangements d'œuvres inconnues et grands standards sont réinterprétés dans une mise en rue et en scène savamment dosée, avec la complicité du public. Pour une fin d'après-midi déambulatoire et jubilatoire. Et aussi... le grand concours de soupe, à l'honneur comme l'an passé. De quoi se réchauffer les oreilles et les entrailles en ces temps hivernaux.

Inscrivez vous et tentez de remporter le titre de meilleur soupier ! *Sur l'esplanade Jacques Duclos, au Mas du Taureau. Inscriptions et infos concours auprès de l'Espace Frachon : 04 72 04 94 56*

CONFÉRENCES

Vendredi 1^{er} mars à 20h : Blues et identité noire américaine. Conférence en musique par Manouche Fournier (photo 5). Trompettiste, guitariste, chanteur et auteur d'une thèse, Manouche Fournier invite à un voyage aux racines du blues et du jazz. Une exploration visuelle et sonore dans l'Amérique de la fin du 19^e siècle jusqu'à aujourd'hui, pour saisir les formes d'appropriations culturelles et musicales des noirs américains. *Centre social et culturel J. et J. Peyri, rue Joseph-Blein.*

Mercredi 6 mars à 20h : Jazz et cinéma, la fatalité d'une rencontre

Jean-Paul Boutellier, grand critique de jazz, anime cette conférence dans le cadre d'une soirée Théma. Le jazz et le cinéma ont connu un développement parallèle au début du 20^e siècle. Il était donc évident que les deux formes d'expression artistiques se rencontrent et s'entrecroisent. Images inédites d'archives musicales et visuelles à l'appui, participez à ce voyage passionnant à travers un siècle d'histoire. *Cinéma Les Amphis, rue Pierre Cot.*

EXPOSITION

Instants de jazz du 11 au 31 mars 2013. Rétrospective de l'édition 2012 du festival A Vaulx Jazz par les photographes Marc Laborie, Patrick Ressayre, Georges Ponomarenko et Dominique Assié. *A la MJC, 13, avenue Henri Barbusse. Gratuit.*

Un concert, rien que pour vous...

Vous ne pourrez pas dire qu'on ne vous a pas invité ! La Ville offre aux Vaudais la première soirée de concert de la 26^e édition d'A Vaulx Jazz. De nombreux musiciens sur scène et une ambiance festive.

CA VA swinguer ! La première soirée du festival vous est ouverte ! Les Amazing Keystone big band et la cantatrice Cécile McLorin-Salvant vous feront groover. Les Amazing Keystone (photo 4), un combo d'amis venus de Belgique, Suisse, Paris mais aussi de Lyon, jouent dans un registre classique tout autant que contemporain. Ils dérouleront sur scène une bande son digne des plus grandes productions cinématographiques. Ils revisiteront les grands classiques jazzy du septième art : la Panthère Rose, les Aristochats, Mission Impossible ou encore Bullit. Les reprises de standards prennent un coup de jeune, avec une nouvelle orchestration plus groovy dans les arrangements. Les camarades du Big Band seront accompagnés par une chanteuse américaine bien de chez nous, la pétillante Cécile McLorin-Salvant. Une jeune femme tout juste âgée de vingt-trois ans qui a déjà tout

d'une grande. Née d'une mère française et d'un père haïtien en Floride, elle a remporté en 2011 le premier prix, catégorie jazz vocal, de la prestigieuse Thelonious-Monk academy alors qu'elle était encore étudiante. Un gage de sérieux pour celle qui sera à coup sûr une grande diva du jazz. Des étincelles sur scène, telle est donc la promesse de cette alléchante affiche qui rendra un hommage aux films les plus jazzy du box-office. La soirée est organisée en partenariat avec le festival Jazz à Vienne, le club La clef de voûte et les éditions Harmonia Mundi. R.C. **Pratique :** soirée jazz et cinéma avec the Amazing Keyston big band et Cécile McLorin-Salvant, mardi 12 mars à 20h30 au centre culturel Charlie-Chaplin. Pour assister au concert, les invitations sont à retirer au centre culturel Charlie-Chaplin, place de la Nation. Inscriptions sur place.

Programme complet sur www.avaulxjazz.com

BIENNALE

Oufs d'astro, ce n'est pas fini !

Les pieds sur terre et la tête dans les étoiles, la biennale du ciel et de l'espace n'a pas encore dit son dernier mot, et continue de prendre le pouls du temps.

NON, Oufs d'astro n'a pas encore touché à sa fin. Le programme se poursuit avec de belles rencontres en perspective. Les réjouissances oscillent entre le Planétarium, le centre culturel Charlie-Chaplin et d'autres lieux surprenants. Comme cette initiative, jeudi 21 février de 16h à 17h30 au musée des Beaux Arts de Lyon : une visite guidée à partir des œuvres où le temps est mentionné, de l'Antiquité à nos jours. La visite sera prolongée par une sortie dans les rues de Lyon. Le même jour à Vaulx, une conférence au Planétarium a lieu à partir de 17h30, pour répondre à la question : Le temps est-il culturel ? La conférence est animée par Bernard Dantier, docteur en sociologie et directeur des

études à l'Institut supérieur de pédagogie ; Eric Navet, professeur et directeur du département de l'ethnologie de l'Université de Strasbourg ; et Thomas Charenton, conservateur au musée du Temps de Besançon. **Vendredi 22 et samedi 23 février à 20h30** au centre culturel Charlie-Chaplin, dans un registre plus théâtral : "Qu'est-ce que le temps ? Livre XI des Confessions de Saint Augustin". Une pièce mise en scène par Denis Guenoun, une représentation classique sous forme d'un one-man show dans laquelle Saint-Augustin se questionne. **Samedi 23 février**, toujours au centre Chaplin, un parcours-découverte de 13h30 à 18h. Puis escale au

Planétarium, avec une conférence à 17h : "Pourquoi mesurer le temps ?". Une rencontre avec Bernard Tremond, professeur émérite d'anthropologie de l'université de Bordeaux et Vincent Giordano, directeur de recherche à l'université de Franche-Comté. Elle sera accompagnée par les lectures de Jennifer Anderson de la compagnie lthéré. **Dimanche 24 février**, à vos robots pour la finale des Trophées de robotiques 2013, de 11h à 18h au centre Charlie-Chaplin. Un temps pédagogique à la fois festif, où des équipes de jeunes venues de toute la région s'affrontent sur des parcours avec des engins filoguidés conçus lors de projets scolaires.



Des cafés sciences autour du temps De la mesure du temps à la science fiction, il n'y a qu'un pas à franchir. Deux rencontres avec un écrivain et un scientifique sont proposées dans les bibliothèques. **Le temps dans la science-fiction**, en premier lieu, vendredi 22 février à 18h à la bibliothèque Chassine, rue Joseph-Blein. En présence de Francis Valéry, historien et écrivain, qui exposera la perception du temps de Lovecraft à Asimov.

Puis, samedi 23 février à 10h30, à la bibliothèque Perec, rue Louis-Michoy, une explication du cycle des saisons, du lever et du coucher du soleil... En bref, comment l'homme a-t-il approché le temps ? L'échange se fera en présence de Michel Dumas, responsable du Planétarium du Ventoux. R.C. **Pratique :** Planétarium, place de la Nation. Tél : 04 78 79 50 13. Tout le programme d'Oufs d'astro sur <http://oufsdastro.planetariumvv.com>

BASKET

Pour répondre à la demande croissante, l'association Sport dans la ville va agrandir son centre Défense de zone qui pourra accueillir 150 jeunes pour la pratique gratuite du basket.

Sport dans les quartiers : Défense de zone grandit

C'EST en 1998 que l'association Sport dans la ville a posé ses ballons à Vaulx-en-Velin. Tout d'abord en initiant un partenariat avec la municipalité afin de créer But en or à la Grappinière, premier dispositif de ce type dans l'agglomération. Puis, un an plus tard, avec l'activité basket sur le terrain Défense de zone, avenue Henri-Barbusse vers la MJC. Il s'agit de permettre aux jeunes de pratiquer une activité sportive gratuite accompagnée par des éducateurs diplômés, mais qui va au-delà du seul sport. L'association ambitionne de leur transmettre rigueur, discipline et enthousiasme. Et s'attache à leur insertion professionnelle, veillant aussi au parcours scolaire.

Les éducateurs sont présents les mercredis toute la journée et les samedis matins pour organiser les séances sportives. Un total de neuf heures d'animations encadrées est donc proposé chaque semaine, de septembre à juin. En dehors des créneaux d'animation de Sport dans la ville, le terrain reste en accès libre de manière permanente à la population,

qui peut ainsi profiter de cette infrastructure. L'année dernière, 110 jeunes étaient inscrits sur le terrain Défense de zone et près de 70 % d'entre eux ont participé à au moins trois séances sur les quatre proposées mensuellement.

Devant ce succès, l'association Sport dans la ville souhaite développer ce terrain et ainsi répondre à la demande croissante des jeunes en augmentant sa capacité d'accueil. A terme, 150 jeunes pourraient y pratiquer le basket. L'extension du terrain débutera en avril pour qu'il soit opérationnel et disponible en juillet. Les travaux seront réalisés suivant un cahier des charges préparé par Sport dans la ville et supervisé par Sport dans la ville et les services de la Ville. Fin 2012, la Région a voté une subvention de 121 903 euros. La Ville a accepté, lors du conseil municipal du 13 février, de soutenir l'opération à hauteur de 30 475 euros, pour un montant total de 152 378 euros. Ce qui permettra à terme de disposer d'un équipement de proximité et de qualité, ouvert à tous. E.G



JUSTICE

LA DÉCISION du conseil municipal de limiter la puissance des antennes relais sur la commune est aujourd'hui mise à mal. En effet, le tribunal administratif, saisi par Orange, vient de juger contraire à la législation la charte que la Ville avait mise en place pour limiter la puissance des antennes relais à 0,6 volt par mètre. La loi fixe, elle, à 41 volts par mètre la limite à ne pas dépasser. Les opérateurs n'ont pas voulu signer la charte ; la mairie a refusé d'instruire les demandes d'autorisation de travaux. Mais aujourd'hui, la Ville se voit ordonner par le tribunal administratif d'instruire à nouveau les permis de construire. Par exemple, celui déposé par Orange pour une antenne relais dans la zone industrielle, rue Eugène-Hénaff. La Ville a été condamnée à verser 35 euros à l'opérateur – quand celui-ci réclamait 5000 euros et 500

Antennes relais : la loi pour les opérateurs

euros de pénalité par jour de retard. "Nous ne pouvons que nous conformer à cette décision de justice", déclare le maire Bernard Genin. Lequel, à l'approche du débat à l'Assemblée nationale de la future loi sur les ondes électromagnétiques, appelle les députés à discuter de la puissance émettrice des antennes et de la protection des établissements publics. Et les interpelle sur la nécessité d'avoir "une loi claire, prenant en compte toutes les dimensions sanitaires qui inquiètent nos concitoyens". Par ailleurs, les associations Vaulx-en-Velin Village et Au fil de la Rize, sensibilisées à ces questions, ont de leur côté écrit à la députée Hélène Geoffroy afin qu'elle soutienne la baisse de la puissance des antennes relais au seuil de 0,6 volt par mètre sur tout le territoire français. F.M



RENCONTRE

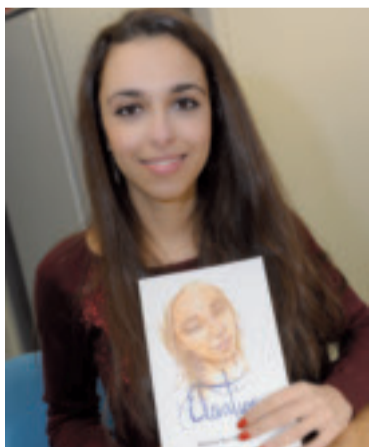
Le lien parent enfant revisité par la danse

LA CHORÉGRAPHE Anan Atoyama propose aux familles monoparentales et à leurs enfants un atelier autour de l'art taïk, technique associant échauffements japonais et danse contemporaine. Après avoir dansé de par le monde, être passée par l'école d'Alvin Ailey à New-York et travaillé avec Pina Bausch en Allemagne, Anan Atoyama, fondatrice de la Compagnie Atou, poursuit sa résidence au centre culturel Charlie-Chaplin. Ses ateliers chorégraphiques d'art taïk s'adressant aux familles monoparentales ont été mis en place à partir du constat que les mères et leurs enfants n'ont plus le temps de se retrouver autour d'une activité du fait de la vie quotidienne et de ses contraintes. L'atelier est un temps privilégié pour s'ouvrir à l'autre par une activité qui détend, assouplit et fortifie le corps. "La société actuelle

nous empêche d'écouter nos besoins profonds ; le monde va trop vite et nous n'avons plus le temps d'être en symbiose avec nous-mêmes et nos proches", relève la danseuse et chorégraphe. D'où sa démarche d'instaurer "un temps de partage dans un contexte calme, neutre et apaisant permettant à chacun d'échanger par d'autres moyens que la parole". Par le biais du jeu, du toucher, du regard, le duo parent enfant établit d'autres contacts et connexions que ceux de la vie quotidienne. N'hésitez pas, faites l'expérience ! F.M

Pratique : l'atelier art taïk a lieu une fois par mois au studio Carmagnole, avenue Bataillon-Carmagnole-Liberté. Il est gratuit. Prochain rendez-vous le lundi 11 mars de 16h45 à 17h45.

CULTURE



Khaoula la slameuse s'élève

BIEN connue des Vaudais pour ses nombreuses prestations scéniques aux quatre coins de la ville, Khaoula Ben Messaoud a récemment sorti un premier recueil de ses textes. Un ouvrage mis en images par Alexandre Bresson, illustrateur dans les pages de Vaulx-en-Velin Journal et webmaster. "C'est une première pour moi, explique la jeune femme. J'écris depuis toujours, mais je n'ai jamais pensé sortir d'ouvrages. Cela s'est fait grâce à une rencontre avec Alexandre. J'ai sélectionné vingt textes, en raison de mon âge : vingt ans. J'écris à ma façon. Ce n'est pas vraiment de la

poésie, je vois ça comme quelque chose de plus informel et contemporain. Je balaye des thèmes qui me tiennent à cœur, mes rêves, mes voyages ou encore mes origines. Ce sont beaucoup de textes que j'ai slamés sur scène". Une façon d'immortaliser son travail en somme. Edité sous forme d'épreuve artistique à cinquante exemplaires, le recueil "Élévation" est vite parti. Un second tirage est d'ores est déjà prévu pour mai.

Pratique : pour prendre connaissance du travail de Khaoula : www.khaoula-slam.com

Les livres de Marcel Roche conservés par Mémoires

L'ASSOCIATION Mémoires, qui regroupe des Vaudais intéressés par l'histoire, a hérité de la bibliothèque de Marcel Roche, militant, déporté, résistant qui est décédé le 12 novembre dernier. "Celle-ci contient des trésors de livres concernant l'histoire, la résistance et la déportation", décrit Monique Martin, présidente de l'association. Mais elle compte aussi des ouvrages littéraires et poétiques, des

albums photos des régions de France et de pays étrangers... "Notre souci est de ne pas laisser ce trésor caché. Nous souhaitons que les Vaudais viennent nombreux consulter et emprunter ces livres", ajoute-t-elle.

Par ailleurs, l'association va rééditer le recueil des poèmes de Marcel Roche sur la déportation. Les 300 livres illustrés par les dessins de René Baumer étant épuisés, une nouvelle édition

est prévue qui recueillera des poèmes inédits. Elle sortira en mars et sera proposée lors de l'inauguration de la bibliothèque de l'Ecoin-sous-lacombe qui portera le nom de Marcel Roche.

Pratique : association Mémoires, permanences le jeudi de 15h à 18h à l'espace associatif Lamaze, 15 rue Franklin. Tel : 06 15 75 82 95.

EN BREF

Le Taekwondo club de Vaulx s'illustre

LES COMBATTANTS du Palais des sports se sont illustrés à Gerland lors des championnats de France. Sondes Ben Tahar conserve son titre dans la catégorie féminine senior (-46kilos) et fait désormais partie de l'équipe de France U17. Toujours du côté des filles, Nabila Aggoune atteint la troisième dans même catégorie. Chez les garçons, Abdelrahmane Bechaa devient vice-champion de France junior (-45kgs).

S'inscrire au vide grenier du Lien

L'ASSOCIATION le Lien, avec le soutien de Médiactif, organise son traditionnel vide grenier samedi 9 mars, de 9h à 17h sur l'esplanade Jacques-Duclos. Les inscriptions sont ouvertes à l'accueil de l'espace Frachon, jusqu'au jeudi 7 mars, de 9h à 11h et de 15h à 18h.

Pièces à fournir obligatoirement : photocopie d'une pièce d'identité, chèque de caution 15 euros à l'ordre du Lien, règlement (3€ le mètre pour 4m maxi).

Pratique : espace Frachon, 3 avenue Maurice-Thorez. Tél : 04 72 04 94 56.

A Vaulx marques cherche bénévoles

Le groupe A Vaulx marques, en lien avec le Secours catholique recrute des bénévoles. Il mène des actions comme l'accueil familial ou l'accompagnement à la scolarité et reste un lieu d'accueil et d'écoute pour toutes et pour tous. Les aspirants bénévoles seront formés gratuitement.

Pratique : pour rejoindre le groupe, contacter Marc au 06 04 05 33 65 ou au 04 78 80 67 17.

MER20FEV

Exposition pédagogique sur l'histoire du blues et du jazz jusqu'au 24 février au centre social et culturel Peyri, rue Joseph-Blein.

Parcours-découverte sur le temps de 13h30 à 18h au centre Charlie-Chaplin, place de la Nation. Tel : 04 72 04 81 18.

Observations nocturnes à partir de 18h30 place de la Nation. Ciel des quartiers du Planétarium sera présent avec lunettes et télescopes au marché de l'Ecoin. Date annulée en cas d'intempéries.

Conférence : La physique à l'épreuve du temps, à 20h30 au Planétarium, place de la Nation. Tel : 04 78 79 50 12.

Soirée Jazz hors les murs à partir de 19h apéro jazz avec le Conservatoire et à 20h30, le groupe Erotic Market. Entrée gratuite. Ecole d'architecture, 3 rue Maurice-Audin.

JEU21FEV

A Vaulx jazz hors les murs présente un spectacle Entre chien et loup, à 19h30 au cinéma Les Amphis, rue Pierre-Cot (lecture musicale avec l'association dans Tous les Sens). Puis Concert A dog on the wall, à 20h30. Restauration sur place proposée par le centre Georges-Levy.

Conférence Le temps est-il culturel ?, à 21h30 au Planétarium, place de la Nation. Tel : 04 78 79 50 12.

VEN22FEV

Course hippique Premium Plat à 11h15. Hippodrome de la Soie, 1 av. de Böhlen.

Soirée magie à 18h30 au LCR des Grolières, chemin des Vergers, organisée par la commission vie sociale du Grand Mas.

Théâtre : Qu'est-ce que le temps, à 20h30 au centre Charlie-Chaplin, place de la Nation. Tel : 04 72 04 81 18.

Apéro jazz à 19h au Conservatoire de musique, 55 rue de la République. Avec le Big Band d'Oullins. Entrée gratuite.

SAM23FEV

Cérémonie en hommage au groupe Manouchian à 10h30 au square Manouchian (angle avenues Garibaldi et Roger-Salengro).

Café sciences à 10h30 à la bibliothèque Georges-Perec, rue Louis-Michoy.

Parcours-découverte sur le temps de 13h30 à 18h au centre Charlie-Chaplin, place de la Nation. Tel : 04 72 04 81 18.

Boule Lyonnaise. Coupe P.C. Faure à 13h30. Un 16 D. 3 et 4° D. promo par poules. Boulodrome de Vaulx-en-Velin, 123 av. Paul-Marcellin.

Spectacle : Face à la lumière, à 14h au Planétarium, place de la Nation. Avec simulateur d'aurores polaires, tableaux de lumière accompagnés de mots et de musique.

Handball féminin : Excellence match à 16h (AsuIVV contre Mions). Nationale 2 match à 18h15 (AsuIVV contre Jacou Clapiers). Division 2 match à 20h30 (AsuIVV contre Lomme Lille). Animation surprise tout au long de la soirée. Palais des sports Jean-Capiévic, place de la Nation.

Football CFA2. FC Vaulx contre Aubagne FC à 18h. Stade Francisque-Jomard, av. Paul-Marcellin.



Rink-hockey : N3 Sud-Est (Roc Vaulx-en-Velin contre RCK Seynod) à 18h. N2 Sud (Roc Vaulx-en-Velin contre RCK Seynod) à 20h30. Gymnase Ambroise-Croizat, avenue Roger-Salengro.

Basket masculin Nationale 3. VBC contre JL Bourg à 20h. Gymnase Aubert, allée du Stade.

Avant-première du film Boule et Bill à 17h. Tout public. Pathé Carré de Soie, avenue de Böhlen.

Conférence : Pourquoi mesurer le temps ? à 17h au Planétarium, place de la Nation. Tel : 04 78 79 50 12.

A Vaulx-Jazz présente Booster Goes P-Funk... fait son cirque à 20h30 sous chapiteau. En partenariat avec le conservatoire de musique de Vaulx-en-Velin. Tarif unique : 5 euros (en vente sur place). Cirque Imagine au Carré de Soie, 5 avenue des Canuts.

Théâtre : Qu'est-ce que le temps, à 20h30 au centre Charlie-Chaplin, place de la Nation.

DIM24FEV

XX^e édition des Trophées de robotique à partir de 11h au centre Charlie-Chaplin, place de la Nation. Finale à 16h.

Théâtre : La saga des survivants, à 13h au Planétarium, place de la Nation. Tel : 04 78 79 50 12.

Parcours-découverte sur le temps de 11h à 18h au centre Charlie-Chaplin, place de la Nation.

Conférence : Espace, temps, matière et lumière, à 20h au Planétarium, place de la Nation. Tel : 04 78 79 50 12.

MER27FEV

Rencontres santés avec animation M'T dents de 14h à 15h30, organisé par la Mutualité française Rhône-Alpes et la CPAM du Rhône. Clinique Mutualiste de l'Union, 43 rue Louis-Duclos. Contact : 0826 960 000.

Course hippique Premium Plat à 15h15. Hippodrome de la Soie, 1 av de Böhlen.

Jazz au coin du feu avec le groupe Charentaises de Luxe et aussi le grand concours de soupe à partir de 17h30. Espace Frachon, 3 av. Maurice-Thorez.

JEU28FEV

Animations gratuites sur l'espace de 10h à 12h et de 14h à 17h pour les 6/14 ans, à l'espace Carco, 20 rue Robert Desnos. Organisé par Planète Sciences Rhône-Alpes. Site www.planete-sciences.org/rhone Tel: 04 72 04 34 48.

VEN01MAR

Animations gratuites sur l'espace de 10h à 12h et de 14h à 17h pour les 6/14 ans, à l'espace Carco, 20 rue Robert Desnos. Organisé par la Planète Sciences Rhône-Alpes. www.planete-sciences.org/rhone. Tel: 04 72 04 34 48.

Course hippique PMH trot - CSI à 19h15. Première nocturne avec animation spectacle. Dîner-spectacle à partir de 30 euros. Hippodrome de la Soie, 1 av. de Böhlen.

Jazz Hors les Murs propose une conférence en musique à 20h au centre social et culturel Peyri, rue Joseph-Blein. Invitation à un voyage aux racines du blues et du jazz.

SAM02MAR

Boule Lyonnaise. Coupe Pizza sol à 8h. Un 16 Q. 3 et 4° D. promo par poules. Boulodrome de Bron, 40 rue Jules-Verne.

VEN08MAR

Journée des droits des femmes. Présentation du pôle social et du pôle accompagnement vers l'emploi, de 9h à 11h45 à l'espace Carmagnole. Voir programme de la journée page 7.

Journée des droits des femmes. Hommage : Il était une Vaudaise... Noëlle Grégoire, militante. Vernissage de l'exposition à 18h au centre social Georges-Levy. Voir programme de la journée page 7.

Course hippique PMH mixte - CSI à 19h15. Dîner-spectacle au restaurant panoramique à partir de 30 euros. Hippodrome de la Soie, 1 av de Böhlen.

SAM09MAR

Boule Lyonnaise. Coupe du Café neuf à 8h. Un 16 Q. 3 et 4° loisir par poules. Boulodrome de Décines, 30 rue Paul-Bert.

Vide-grenier de l'association Le Lien sur l'esplanade Jacques-Duclos (Victor-Jara) de 9h à 17h.

Journée des droits des femmes. A partir de 11 h 30, toutes au Cirque Imagine, au Carré de Soie !

Courts-métrages et vidéos, animations par les différentes structures sociales de la ville et les groupes de

jeunes du service municipal Médiation Jeunesse, slam, danse, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges... Une garderie est assurée pour les enfants. Programme de la journée des femmes en page 7.

Football CFA2. FC Vaulx contre Toulon-Le Las à 18h. Stade Francisque-Jomard, av. Paul-Marcellin.

DIM10MAR

Football. US Vaulx contre AS Denice à 15h. Seniors promotion d'excellence. Stade Aubert (allée du Stade).

VEN22FEV

Spectacle : les enfants des classes Clis au conservatoire

LES ÉLÈVES des Classes pour l'inclusion scolaire (Clis) des écoles Vilar, Gagarine, Croizat, Wallon, Lorca et Courcelles vont présenter leur spectacle aux parents, fruit d'un travail conduit conjointement par les professeurs du conservatoire municipal de musique et danse et ceux des écoles.

Pendant quatre mois, de novembre à février, les intervenants ont animé trois séances au conservatoire, au cours desquelles les enfants ont pu découvrir les instruments, apprendre à en fabriquer, utiliser les percussions corporelles, s'essayer à la danse et pratiquer le chant et des jeux musicaux.

Le thème global du projet a porté sur les quatre éléments, l'eau, l'air, le feu et la terre. Chaque élément a été abordé sous différents angles en classe aussi bien en géographie, sciences ou littérature qu'en musique et chant choral. Ce projet s'inscrit donc totalement dans le programme scolaire.

Pratique : à 14h au conservatoire municipal de musique et danse, 55 rue de la République (salle Foucault, 1^{er} étage). Tel : 04 78 79 51 41. Ouvert à tous.



JEUD7MARS

Escrime et rugby à treize pour changer les regards sur le handicap

LE CERCLE d'escrime vaudais et le LVR XIII s'associent et proposent une manifestation sportive pour les plus jeunes : le Scrimme XIII. Les deux clubs iront dans les différents centres de loisirs de la ville (Peyri, Levy, le Grand-Vire et le CLSH Nord) pour différents ateliers d'initiation de sport en fauteuil roulant, mais surtout pour sensibiliser les enfants sur la pratique des personnes à mobilité réduite du lundi 4 au mercredi 6 mars.

La seconde partie du projet se déroulera au Palais des sports, jeudi 7 mars, pour une grande journée de 10h à 16h. Elle sera ponctuée par un débat, des rencontres et des démonstrations sportives. Etre handicapé n'est pas une fatalité, la pratique sportive reste belle et bien ouverte à tous.

Pratique : Scrimme XIII, jeudi 7 mars de 10h à 16h au Palais des sports, place de la Nation. La manifestation est ouverte au public qui pourra assister aux démonstrations dans les tribunes.



Test auditif gratuit*

Vous entendez bien mais comprenez parfois mal ?

Faites l'expérience de ce que serait votre qualité de vie sans votre gêne auditive !

1 MOIS D'ESSAI GRATUIT !

Testez gratuitement ce que peut vous apporter une solution auditive professionnelle et sur-mesure.

Elixir audition devient

AudioNova

VOTRE PARTENAIRE AUDITION

Centre d'Audition AudioNova VAULX-EN-VELIN
39, rue de la République - Vaulx Village
Tél. 04 78 80 16 31

* Test non médical. Essai sur prescription médicale.

Les petites annonces ne pouvant faire l'objet de vérifications systématiques, elles sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

SERVICES

- JH de 22 ans cherche travail dans le jardinage ou bricolage ou remise en état après travaux et vide débarras. Tel : 06 67 89 93 70.
- Nourrice agréée cherche la garde de 2 enfants non scolarisés, libre de suite, secteur Vaulx-en-Velin centre. Tel : 04 78 80 47 55.
- Mamie cherche à garder bébé de 0 à 3 ans, très bons soins assurés. Tel : 04 27 11 01 08.

MEUBLES / MÉNAGER

- Vds 3 salons marocains avec banc + 3 matelas et 18 coussins couleur jaune doré/bordeaux, état neuf. Prix : 1 000 euros à débattre. Tel : 06 22 18 34 82.
- Vds table salle à manger + 3 chaises + 1 banc. Prix : 100 euros à débattre. Tel : 06 22 18 34 82.
- Vds bureau enfant avec 1 tiroir. Prix : 10 euros. Tel : 06 22 18 34 82.
- Vds bar + 1 tabouret couleur marron. Prix : 50 euros. Tel : 06 22 18 34 82.
- Vds canapé faux cuir 2 places pour 30 euros + table salon/cuisine 25 euros. Tel :

06 60 72 57 59.

- Vds 2 grands congélateurs 50 euros pièce + commode 4 grands tiroirs 50 euros + télé 70cm 50 euros. Tel : 06 17 23 76 86.
- Vds micro-onde blanc, dimensions L 56cm/H 40cm/P 44cm, volume 40 litres. Prix : 20 euros. Tel : 04 78 80 33 42.
- Vds aspirateur sans sac en très bon état. Prix : 20 euros. Tel : 06 59 95 43 47.
- Vds lit enfant en très bon état 40 euros + imprimante/photocopieuse jamais servi. Tel : 06 66 68 70 24.
- Vds table de salon en bois dessus verre 130 x 65 x H 40. Prix : 40 euros. Tel : 06 67 70 51 47.
- Vds cadre lit en 140 chêne doré 30 euros + 2 chevets commodes 3 tiroirs 40 euros + tringle laiton cuivré 10 euros + lustre laiton cuivré 5 branches 20 euros. Tel : 06 80 89 01 31.
- Vds télé ancienne 68cm Brandt couleur en bon état avec table télé. Prix : 35 euros. Tel : 06 44 93 83 96.
- Vds living chêne de 2m50 en excellent état. Prix : 300 euros. Tel : 04 27 11 01 08.
- Vds TV 72cm tube plat Sony dimensions 78,8 x 59,8 x 52,3. Poids 45,8kg. Prix : 50 euros. Tel : 04 78 26 46 06.

VÉHICULES

- Vds petit vélo pour enfant de 3 à 5 ans.

Prix : 15 euros. Tel : 06 52 74 37 35.

- Vds roue de secours Radial 195 x 65R 15 91 Mercedes + 4 enjoliveurs et autres accessoires. Prix intéressant. Tel : 04 72 37 66 14.
- Vds 2 roues équipées neige Michelin Radial X 185/65/R15, usure 2 000km + chaîne. Prix : 150 euros. Tel : 04 78 80 42 82.
- Vds pièces de scooter. Tel : 06 17 23 76 86.
- Vds 2 pneus Dunlop SP sport Max 225/45 ZR 17 91W usés à 25%. Prix : 160 euros. Tel : 06 10 09 05 13.
- Vds Peugeot 206 + en excellent état, 1,4 année 2010, essence, 24 200km. Prix : 6 900 euros à débattre. Tel : 06 38 12 12 02.
- Vds Citroën Picasso essence avec quelques pièces neuves, 150 000km. Prix : 2 000 euros. Tel : 04 72 04 21 26.
- Vds R21 diesel roulante pour pièces. Prix : 350 euros à débattre. Tel : 04 72 04 21 26.
- Vds Scénic Mégane de 2007, CT OK, 154 680km, toutes options. Prix : 4 500 euros à débattre. Tel : 06 21 15 13 77.
- Vds Citroën C3 société, année 2006, 2 places. Prix argus. Tel : 06 48 54 80 43.
- Vds Peugeot 607 2.2 HDI 136, juin 2001, 186 000km, noire, toutes options sauf GPS, pneus disques et plaquettes neufs. Prix : 4 500 euros. tel : 06 52 92 24 46.

DIVERS

- Cherche portail + portillon coulissants de 3,20m à 3,50m. Urgent. Tel : 06 17 23 76 86.
- Vds doucoune femme T50 à 15 euros + sacs à main divers pour 5 euros. Tel : 06 60 72 57 59.
- Vds lot de pantoufles différentes pointures à 2 euros pièce + lot manteaux à capuche neufs 10 euros pièce + collection Arlequin 1,50 euros pièce. Tel : 06 17 23 76 86.
- Vds porteur enfant 4 en 1 Chicco. Prix : 10 euros. Tel : 04 78 26 46 06.
- Vds escabeau de 4 marches en bon état 15 euros + chariot diable bon état 10 euros. Tel : 06 52 74 37 35.
- Vds différentes toiles de Maison du Monde. Prix : 3 euros pièce. Tel : 06 59 95 43 47.
- Vds lot 10 coussins pailletés noir en satin en très bon état. Prix : 15 euros. Tel : 06 59 95 43 47.
- Vds chaîne hifi Sharp complète, puissance 1000w + ordinateur complet avec tour + évier neuf Rosine. Prix à débattre. Tel : 04 72 37 56 68.

ANIMAUX

- Perdue Noisette, chienne de race

Pinsher nain, dans la nuit du 07 février, quartier La Grappinière. Tel : 06 87 32 48 94.

- Garde animaux de compagnie à votre domicile. Tel : 06 14 69 32 90.
- Vds couple canaris de couleurs, année 2011 et 2012. Prix : 50 euros le couple. Tel : 04 78 80 81 56.

IMMOBILIER VENTE

- Vds garage au 1 chemin des Barques. Prix : 6 000 euros à débattre. Tel : 06 49 29 58 52.
- Vds garage chemin de la Godille. Prix : 6 000 euros à débattre. Tel : 06 51 15 43 48.
- Vds très joli appartement de 65m2 avec loggia au village, dans petite résidence calme et verdoyante. Prix : 169 000 euros. Tel : 06 28 46 56 64.
- Vds appartement F3 chemin de la Godille. Tel : 06 48 54 80 43.
- Vds appartement F4 au village, propre, carrelé, 2 chambres avec parquet, cuisine et sdb équipées, balcon. Prix : 120 000 euros. Tel : 04 26 01 06 04.

IMMOBILIER LOCATION

- Loue T3 de 80m2 en parfait état et propre, toutes commodités. Loyer + charge 800 euros. Tel : 06 15 47 60 28.

SANTÉ

Attention au risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Les chiffres sont éloquentes : les intoxications au monoxyde de carbone sont encore trop nombreuses. Quelques conseils de prudence du service municipal de Promotion de la santé.

915 intoxications et 92 morts par an ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes, il ne faut pas prendre à la légère les conseils de prudence face aux intoxications au monoxyde de carbone. D'autant plus qu'il s'agit d'un gaz incolore et inodore mais mortel. Il entraîne maux de têtes, vertiges, nausées, perte de conscience. Les intoxications résultent le plus souvent d'une installation défectueuse d'appareils de chauffage, de production d'eau

chaude et de cuisson.

Comment adopter les bons gestes ? Il faut dégager les aérations et ne les boucher en aucun cas ! Il faut aussi aérer son logement dix minutes par jour même par grand froid ! Ne pas oublier de faire ramoner le conduit de cheminée tous les ans et de faire contrôler et entretenir les appareils de chauffage et chauffe-eau par un professionnel tous les ans aussi. Enfin, il ne faut pas utiliser en continu les

chauffages d'appoint.

Quels sont les réflexes en cas d'intoxication ?

Il faut immédiatement ouvrir les fenêtres et aérer le logement, quitter les lieux et appeler les secours (18 ou 15). Pour plus de renseignements, contacter le service municipal Promotion de la Santé au 04 72 04 80 33. service.sante@mairie-vaulxenvelin.fr ou sur le site www.prevention-maison.fr

S'INFORMER

Connaitre les projets par quartier

Le Grand projet de ville (GPV) renouvelle son site Internet où chacun pourra retrouver les projets par quartier.

LE GRAND projet de ville de Vaulx-en-Velin, c'est une équipe d'une dizaine de personnes qui participe à la mise en œuvre d'un projet territorial sur plusieurs quartiers : la Grappinière, les quartiers du Grand Mas construit dans les années 70 et le sud de la commune. Ses chargés de mission entretiennent un dialogue permanent entre habitants, associations et professionnels.

Afin que les habitants prennent connaissance des projets par quartier, le GPV renouvelle son site Internet en y ajoutant des plans et perspectives où est mis en valeur ce qui change : nouvelles rues, nouveaux espaces de jeu, etc. C'est ainsi que seront d'ores et déjà mis en ligne les nouveaux projets tels que celui des Barges-Cachin, des Verchères ou la future Zac de l'Hôtel de ville. Un moyen de rendre cette présentation plus attractive et plus accessible aux habitants.

Le site Internet du GPV est disponible dès la fin du mois de février.



Pratique : Grand projet de ville de Vaulx-en-Velin, espace Benoît-Frachon, 3 avenue Maurice-Thorez.

Tél. 04 37 45 32 25.
<http://www.gpvvaulxenvelin.org>

Enlèvement gratuit des épaves

Dans le cadre d'un partenariat avec la Ville, la société Map Dépannage assure gratuitement l'enlèvement et la destruction des véhicules hors d'état de circuler. Il suffit de se présenter, muni de la carte grise du véhicule, du certificat de non gage et d'une pièce d'identité au bureau de la société où il sera établi le certificat de destruction. Ces véhicules seront confiés pour dépollution à une société agréée par la préfecture.



**MAP
DÉPANNAGE**
16 rue Louis-Varignier,
69120
Vaulx-en-Velin.
Tel : 04 78 79 25 28.

Doisneau en finale du concours Créateurs d'idées

LORS du concours Créateurs d'idées, qui récompense chaque année des projets scolaires en lien avec les entreprises, en parallèle du Mondial des Métiers à Eurexpo, les étudiants de BTS du lycée Doisneau (et non ceux de l'école de production Boisard comme indiqué dans notre précédente édition) se sont illustrés en finale. Un beau parcours, mais sans victoire puisque leur projet de plaque à induction autonettoyante n'a pas été retenu par le jury. Pour rappel, les étudiants de Vaulx avaient remporté le concours en 2011 grâce à une lunette de ski anti-buée, avec à la clef un chèque de 1000 euros et dépôt Inpi (Institut national de propriété industrielle).

Pour paraître dans le journal du 6 mars, les petites annonces devront parvenir à "Vaulx-en-Velin Journal" avant le 1^{er} mars en utilisant obligatoirement le coupon prévu à cet effet. Ces petites annonces gratuites sont réservées aux particuliers demeurant sur Vaulx-en-Velin.

Vaulx le journal vous offre la possibilité de faire publier gratuitement une petite annonce

NOM : Tél.

Adresse :

Découpez ce coupon, et envoyez-le à l'adresse suivante :
Vaulx le journal/Petites Annonces, BP 244. 69515 Vaulx-en-Velin Cedex.

vaulx-en-velin journal

édité par la Ville de Vaulx-en-Velin - Diffusion : 20 500 exemplaires - Directeur de la publication : Bernard Genin, maire - Rédactrice en chef : Edith Gatuign - Rédactrice en chef adjointe : Françoise Kayser - Rédaction : Rochdi Chaabnia, Fabienne Machurat, Jeanne Paillard - Photos : Jean-Loup Bertheau - Illustrations : Alexandre Bresson - PAO : Bruno Valéra, Aleksandar Zauli - Réalisation : Public Imprim', BP 553, 69637 Vénissieux cedex - Impression : SIEP, ZA les Marchais, 77590 Bois-le-Roi - N° contact@vaulxenvelinjournal.com ISSN : 2106-7813

**EN FÉVRIER
VIVEZ LES COURSES
À CARRÉ DE SOIE**

CONSULTEZ LE CALENDRIER SUR www.leshippodromesdelyon.fr